

EN ROUTE VERS LA FÊTE DES JEUNES 2023

SAISON 2022 / 2023

Pour la quatrième fois depuis la création de la fête des jeunes, les équipes seront constituées de l'ensemble des meilleurs franciliens.

Afin de préparer au mieux ce rendez-vous pour l'ensemble des clubs et des jeunes franciliens, le CREIF vous propose ce document ce document.

EPREUVES INDIVIDUELLES M15 : Filière H2032

Pour se qualifier à la fête des jeunes, il existe deux filières :

1. Une filière CID qui permet de qualifier 26 tireurs par arme sur l'ensemble du territoire. Ce nombre de tireurs est réparti par quota pour chaque CID. Ce quota est déterminé par le nombre de tireurs présents lors de l'épreuve H2032 CID (règlement FFE).
2. Une filière H2032 avec trois étapes. Un 8^{ème} de finale (épreuve de CID), un ¼ de finale (épreuve de zone) et une ½ finale (épreuve nationale) – sauf au sabre où il y a deux épreuves nationales

Le nombre de qualifiés au national est déterminé par la FFE (cf. règlement FFE). A l'issue de ces trois étapes, il sera établi un classement national.

Pour la qualification individuelle, il n'y a aucun changement par rapport à la saison dernière. Chaque CID dispose de son quota comme il l'entend.

EPREUVE PAR EQUIPES M15

Pour se qualifier à la fête des jeunes par équipe ; les équipes sont des équipes régionales. La région IDF a la possibilité d'inscrire 3 équipes IDF par arme et cette année une quatrième équipe au fleuret dame et homme et à l'épée dame.

TROIS REGROUPEMENTS : objectif cohésion des équipes francilienne M15

Pour les tireurs sélectionnés (es) dans les équipes franciliennes, le CREIF organise trois regroupements qui a pour objectif de créer une cohésion et de constituer une véritable délégation Francilienne quelle que soit l'arme, le sexe, le CID et le club.

1. **Le lundi 10 avril 2023 de 9H30 à 18H00.** Par arme sur 3 lieux différents.
2. **Le lundi 8 mai 2023 de 9H30 à 18H00.** Par arme sur 3 lieux différents.
3. **Le lundi 29 mai 2023 de 9H30 à 18H00.** Sur un seul lieu. Lors de ce dernier stage, il sera annoncé les compositions d'équipes et distribution du matériel.

Pour ces regroupements, les convocations, le programme et l'organisation seront envoyés et publiés après les compétitions entrant dans le classement national et le classement IDF précédents le regroupement. Sont sélectionnés à ces regroupements les 8 premiers tireurs franciliens au classement national mis à jour. Et les 4 ou 8 premiers tireurs du classement IDF n'étant pas sélectionnés par le classement national.

Si un tireur ou une tireuse manque une épreuve ou plusieurs épreuves H2032 pour des raisons de sélections en catégories supérieures, les CTS se gardent le droit de l'intégrer dans l'équipe IDF de leur choix afin de pas pénaliser sportivement notre région (avenant bureau CREIF – 17/01/2019).

Il s'agit d'une sélection. Tous tireurs(es) n'honorant pas la sélection à ces regroupements ou ayant reçu un carton noir durant la saison dans sa catégorie ne pourra participer à la Fête des jeunes 2023 en équipe.